

SYNDICAT  
D'ETUDES ET DE REALISATIONS  
POUR LE TRAITEMENT  
INTERCOMMUNAL DES DECHETS  
(S.E.R.T.R.I.D.)



Réunion du Comité Syndical

du mardi 25 mars 2003

1.02

### Désignation du Secrétaire de Séance

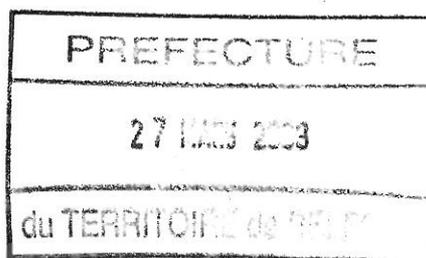
M. le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Monsieur Raymond GOGNIAT est désigné, à l'UNANIMITE, pour remplir ces fonctions.

\*\*\*\*\*

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 1 avril 2003, conformément au C.G.C.T..



Pour extrait conforme

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.

  
Emile GEANT